

NOUVELLES DE L'APRUM

Janvier-Février 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'APRUM :

Au nom des membres du conseil de l'APRUM, je veux profiter de la nouvelle année pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux. Qu'elle vous procure de la santé, de la joie et d'agréables découvertes.

De notre côté, nous vous offrons cet hiver quatre activités choisies pour vous intéresser :

- Une visite guidée de l'exposition : « **Momies égyptiennes : Passé retrouvé, mystères dévoilés** » suivie d'un dîner au Musée des beaux-arts de Montréal, mercredi le 15 janvier.
- Une midi-conférence de Mme Louise Roy, chancelière émérite de l'Université de Montréal : « **Une gouvernance renouvelée pour les organisations publiques** », mercredi le 19 février
- Une midi-conférence de Mme Catherine Raymond, doctorante en Neurosciences sous la direction du Dre Sonia Lupien neuroscientifique en psychoneuroendocrinologie du stress : « **Stress et Mémoire** », mercredi le 18 mars.
- Une midi-conférence de Mme Guylaine Ferland, Ph.D et professeure titulaire au département de Nutrition de l'UdeM, Chercheuse à l'Institut de Cardiologie de Montréal et Chercheuse Associée à l'Institut universitaire

de gériatrie de Montréal : « **Prévention des troubles cognitifs par la nutrition** », mercredi le 15 avril.

Les détails de la visite et de la première conférence apparaissent plus loin dans ce bulletin. Les deux derniers événements seront décrits dans le bulletin de mars et apparaîtront sur notre site WEB (www.aprum.umontreal.ca) quand les détails seront connus.

Je termine en mentionnant que vous avez été plusieurs à participer aux deux premières conférences-midi de l'année. Elles sont annoncées à l'avance dans les nouvelles et par courrier électronique. C'est toujours un grand plaisir pour nous de revoir des collègues, nouveaux ou déjà connus.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'information sur l'APRUM et ses activités. Vous pouvez nous rejoindre par courriel à aprum@assoc.umontreal.ca ou par téléphone au (514) 343-7635.

Yves Lépine,
président



INDEXATION DES RENTES LE 1^{ER} JANVIER

Les rentes des retraités sont indexées le 1^{er} janvier 2020 en fonction de l'évolution de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre. Cette augmentation de l'IPC en 2019 est de 1,89%. Selon les règles déjà établies par le Comité de retraite, cela se traduit comme suit : pour les crédits de rentes accumulés jusqu'au 31 décembre 2005, l'indexation automatique correspond à 100% de cette hausse, soit 1,89%; pour les crédits de rentes acquis à compter du 1^{er} janvier 2006, l'indexation automatique correspond à 75% de cette hausse, soit 1,42%.

*Yves Lépine,
représentant des enseignants retraités du RRUM*

UNE COLLABORATION À BÂTIR

Le premier décembre dernier avait lieu à l'UQAM une rencontre de représentants d'une dizaine d'associations de retraités provenant des universités du Québec.

Voici un résumé de la rencontre préparé par Louis Jolin de l'Association des professeurs retraités de l'UQAM qui a agi comme rapporteur pour l'ensemble des associations.»

« *Ce fut une rencontre très intéressante. »*
« *On devrait se revoir en avril prochain. »*

C'est en ces termes que s'est terminée la première rencontre réunissant des responsables d'associations de retraitées et retraités d'universités québécoises, rencontre qui s'est tenue à l'UQAM le 1^{er} novembre 2019. Étaient présents des représentants d'associations de l'UQAM, de l'Université de Montréal, de l'École Polytechnique, des HEC, de Concordia, de l'ETS, de McGill et de Sherbrooke¹. Seules trois universités présentes (UQAM, Université de Montréal, Université de Sherbrooke) ont deux associations, l'une pour les professeurs et professeurs retraités et l'autre pour le reste du personnel retraité. Les deux associations de l'Université de Montréal étaient représentées. Les autres associations présentes regroupaient soit seulement les professeurs, soit tous les statuts d'emplois.

Malgré cette diversité, la rencontre a atteint ses objectifs : apprendre à mieux se connaître; présenter les forces, les faiblesses et les principales préoccupations de chacune; discuter de sujets communs

et entrevoir des pistes de collaboration. La rencontre faisait suite à un récent sondage auprès des associations de retraités universitaires du Québec procurant plusieurs informations. On y a bien sûr fait référence tout au long de la rencontre.

Nombre de membres

Les associations ne regroupent pas la totalité des retraités mais elles sont néanmoins assez représentatives. Les plus vieilles ont davantage de membres, au-delà de 500 membres pour l'APRUM, près de 400 membres pour l'AREP, l'ARUM (de fondation récente) et l'ARUC, et plus de 270 pour l'APR-UQAM. Les autres, même si certaines regroupent des retraités provenant de tout le personnel, ont moins de 200 membres (APPRUS, ARHEC, ARRÉTS).

Cotisation et financement

Évidemment, le financement est le nerf de la guerre. Il repose sur la cotisation qui oscille entre 24 \$ et 50 \$ par année. Les cotisations sont dans certains cas retenues à la source à même le chèque de retraite, dans d'autres cas après un appel de cotisations envoyé aux membres ou aux futurs membres. Quelques associations offrent aux retraités la première année gratuitement. Pour certaines associations (APRÈS l'UM, l'APRUM), la cotisation représente la presque totalité des revenus. Pour les autres, elles bénéficient aussi de subventions de l'université, de syndicats ou d'associations de personnel (entre 2 000 \$ et 4 000 \$ au total). Plusieurs associations ont négocié avec leur université un

¹ APRUM : Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal; APRÈS l'UM : Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal; ARRÉTS : Association des retraités et retraités de l'École de technologie supérieure; AREP : Association des retraités de l'École polytechnique; ARHEC : Association des retraités HEC Montréal; APR-UQAM : Association des professeurs et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal; APPRUS : Association des professeurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke; ARUM/MURA : Association des retraité(e)s de l'Université McGill; ARUC/CUPA : Association des retraité(e)s de l'Université Concordia.

protocole ou ont obtenu une résolution officielle prévoyant certains avantages pour l'association elle-même ou pour tous les retraités (local, salles de réunion, stationnement, etc.).

Principales activités

Concernant les activités proposées, il y a beaucoup de ressemblances d'une association à l'autre. Elles offrent aux membres des conférences, des visites de musées ou de quartiers urbains, et des concerts; elles leur offrent aussi des occasions de se retrouver autour d'un repas dans un restaurant. Parfois, les activités se déroulent à l'extérieur de la ville pour une visite régionale. Des tournois de golf sont aussi proposés. Autant d'occasions pour ne pas s'isoler comme retraité et maintenir le sentiment d'appartenance à son institution tout en continuant à s'enrichir culturellement et socialement.

Les représentants ont déploré le fait que la participation aux activités ne soit pas très élevée, entre 20 et 50 membres. La participation aux assemblées générales est assez faible à moins que l'on y ajoute une activité attrayante (une conférence, un repas). D'autres activités méritent d'être développées, à l'instar de celles organisées dans le cadre du projet Solidarité de l'APR-UQAM qui visent à contrer l'isolement social des plus vieux retraités et à pro-

poser des solutions pour pallier le manque de mobilité ou de logement approprié. On pourrait aussi proposer des activités aux membres d'autres associations que ceux de l'association organisatrice, compte tenu des coûts qu'elles peuvent engendrer (par exemple, la location d'un autobus pour une visite régionale).

Communication

Ce sujet de la participation a amené une discussion sur les moyens mis en place pour rejoindre les membres : site web, blog, bulletin comme celui de l'APR-UQAM, courriel personnalisé ou courrier postal, etc., chacun exposant ses bonnes pratiques et ses difficultés à cet égard. Les associations n'ont pas toujours accès aux coordonnées des retraités, les universités ayant des interprétations différentes de la nécessaire protection des données personnelles, ce qui ne facilite pas le recrutement. Il faut aussi faire connaître de nouveaux services qui peuvent intéresser les retraités comme, par exemple, les ententes avec TELUS qui permettent de bénéficier d'un cellulaire à tarif très avantageux.

Une collaboration souhaitable

La réunion s'est terminée par l'expression d'une volonté des participants de se revoir pour discuter d'une collaboration plus formelle et pérenne entre les associations de retraités universitaires québécois. Existe déjà l'Association canadienne de retraités des universités et des collèges du Canada (ARUCC). Seules deux universités francophones du Québec, l'Université de Montréal et l'UQAM, en font partie. Les associations des retraités universitaires du Québec ne devraient-elles pas se regrouper au sein de cette association canadienne ? Outre la question linguistique - pour le moment l'ARUCC fonctionne presque uniquement en anglais - n'est-ce pas une solution prématurée ? Ne faudrait-il pas d'abord consolider une collaboration entre les associations québécoises, en n'oubliant pas l'existence de la Fédération des retraités de l'Université du Québec et les autres associations qui n'ont pu être présentes le 1^{er} novembre ? Il serait aussi opportun d'envisager les liens stratégiques avec l'AQRP et la FADOQ pour défendre des dossiers qui concernent le bien-être des retraités universitaires. Autant de questions à débattre, mais ce qui est certain pour tous, c'est la nécessité de se revoir. Probablement en avril 2020, en espérant que le maximum d'associations québécoises soient représentées.



Photo des représentants des associations de retraités

De bas en haut et de gauche à droite : André Fleury (APRÈS l'UM), Yves Lépine (APRUM), Michel Tousignant (APR-UQAM), Roger Martin (AREP), Yvon Pépin (APR-UQAM), Évelyne Feytmans-de Médecis (APRUS), Roger Kenner (ARUC/CUPA), Francine Séguin (ARHEC), Anne Thibaudeau (ARRÉTS), André A. Lafrance (APRUM), Ginette Lamontagne (ARUM/MURA)

² AQRP : Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic;

FADOQ : Réseau FADOQ autrefois connu sous le nom de Fédération de l'âge d'or du Québec.

**VISITE GUIDÉE ET DÎNER AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS MONTRÉAL,
MERCREDI 15 JANVIER 2020.**

Pour la première activité de 2020, l'APRUM a le plaisir de vous inviter à une VISITE GUIDÉE personnalisée de l'exposition ***Momies égyptiennes : Passé retrouvé, mystères dévoilés*** au Musée des Beaux-Arts Montréal. Selon une formule qui nous est chère, la visite sera suivie d'un DÎNER dans une salle réservée au LE BEAUX-ARTS RESTAURANT (restaurant du musée) ...pour les personnes intéressées.

L'exposition ***Momies égyptiennes...***, qui connaît un tel succès qu'elle fera l'objet d'un prolongement de plusieurs semaines au MBAM, offre la première nord-américaine d'une production du British Museum, une autorité reconnue en matière d'Égypte ancienne. Tirant profit d'importantes avancées technologiques en recherche archéologique, l'exposition propose une reconstitution de la vie de six personnes ayant vécu le long du Nil entre 900 AEC et l'en 180 de notre ère.

Pour d'autres détails sur cette exposition, consulter le site du MBAM <https://www.mbam.qc.ca/>

INFORMATION RELATIVE À L'EXPOSITION :

- Date: **mercredi le 15 janvier 2020**
- Heure : rendez-vous à 11h00 et début de la visite guidée à 11h30.
- Lieu de rencontre : 2075 rue Bishop, Montréal (entrée des groupes)
- Vestiaire Disponible jusqu'à 15h00. Surveillance mitigée.

- Tarif incluant les taxes et la visite guidée (maximum de 15 personnes par guide, durée d'une heure):
 - Membres VIP : **2.50\$** (pour le guide) **SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE.**
 - Non membres VIP : **26.50\$**
 - **Apportez le montant exact SVP** car c'est l'APRUM qui doit tenir la petite caisse.

Suite à la visite, vous avez accès à toutes les autres expositions et collections du musée, ce qui peut se faire suite au dîner si vous le désirez. De plus, le mercredi, l'heure de fermeture est à 21h00. **Mais n'oubliez pas que le vestiaire qui vous est réservé à l'entrée des groupes ferme à 15h.**

INFORMATION RELATIVE AU DÎNER au BEAUX-ARTS RESTAURANT
(vous n'aurez pas à sortir...):

- Heure du rendez-vous : suite à la visite à partir de **12h45**
- Prix pour 3 services avec café, thé ou infusion et choix entre deux mets principaux (Tortellini ou Agneau braisé):
 - **33,50\$** excluant taxes et pourboires
 - menu en fichier attaché lors de l'envoi du courriel ou page suivante.

LE BEAUX-ARTS

RESTAURANT

— POUR DÉBUTER —

Soupe du Jour

ou

Salade mesclun arcadien,

— POUR CONTINUER —

**Tortellini Domicelli, pesto d'herbes fraîches,
olives, roquette et parmesan Regiano**

ou

Agneau braisé du Québec, purée de rutabaga et courge, carotte brûlée

— POUR TERMINER —

Dessert du chef.

Café régulier et décaféiné, thés et tisanes

Attention, une réponse est attendue le **plus tôt possible** ou **avant le mercredi le 8 janvier**:
soit par courriel aprum@assoc.umontreal.ca ou en laissant un message au **514 343-7635**, la
boîte vocale de l'APRUM.

Mon nom :

Je serai à la **VISITE** du Musée:

Avec ma conjointe ou mon conjoint :

oui :

non :

oui :

non :

Je suis *VIP* :

Ma conjointe ou conjoint est *membre VIP* :

oui :

non :

oui :

non :

Je serai au **DÎNER** au Restaurant du Musée

oui :

non :

Avec ma conjointe ou mon conjoint :

oui :

non :

Pour le met principal :

Tortellini

oui :

non :

ou Agneau braisé

oui :

non :

J'ai besoin d'une canne ou déambulateur
ou chaise roulante

oui :

non :

Nous souhaitons que vous soyez nombreuses et nombreux à participer à cet événement organisé par l'APRUM. Pour plus d'informations, communiquer avec Nicole Dubreuil, nicole.dubreuil@umontreal.ca ou Francine Gratton, francine.gratton@umontreal.ca

Une gouvernance renouvelée pour les organisations publiques



Au cours des dernières années, les organisations publiques et les organismes sans but lucratif se sont largement penchés sur leur gouvernance, précisant les responsabilités des conseils d'administration, de leurs comités ainsi que le rôle fiduciaire des membres des conseils d'administration.

L'Université de Montréal a aussi récemment renouvelé certains éléments de sa gouvernance avec une nouvelle charte et des modifications conséquentes à ses statuts.

Réflexions sur les éléments fondamentaux et distinctifs de ces démarches

Mme Roy était, jusqu'en juin 2018, chancelière et présidente du conseil de l'Université de Montréal. Elle a été la première femme à être nommée chancelière et présidente du conseil depuis la fondation de l'UdeM (1878) et a occupé cette fonction de 2008 à 2018. L'Université de Montréal est la plus grande université francophone au monde et compte 65 000 étudiants.

Depuis septembre 2003, Mme Roy est un fellow invité au CIRANO et, depuis 2012, elle préside le conseil d'administration de ce Centre interuniversitaire de recherche et d'analyse sur les organisations, leader en recherche dans le domaine des politiques publiques avec plus de 250 chercheurs universitaires affiliés.

De plus, de 2006 à 2012, Mme Roy a été présidente du conseil du Conseil des arts de Mon-

tréal. Jusqu'en mai 2018, elle était administratrice de la Corporation Financière Power et d'Intact Corporation financière. Au cours de sa carrière, elle a également été administratrice de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS), de Provigo inc., de la Banque Laurentienne du Canada, de Vidéotron Itée et de Domtar Corporation.

Mme Roy est actuellement administratrice de Montréal International, de la Fondation du Concours international musical de Montréal (CIMM), ainsi que de l'Opéra de Montréal et de l'Aéroport de Montréal.

Au cours de sa carrière, Mme Roy a occupé des postes de haute direction dans les domaines du transport urbain, du transport aérien et de l'industrie des communications. Elle a été PDG de la Société de transport de Montréal de 1985 à 1992, vice-présidente exécutive pour les Amériques d'Air France au siège de Paris (1994-1997), PDG de Telemedia Communications inc. (1997-2000) et vice-présidente exécutive de l'Association internationale du transport aérien (IATA) (2000-2003).

Elle a participé à plusieurs campagnes de financement, notamment dans le cadre de la grande campagne de l'Université de Montréal et auprès de plusieurs organismes culturels.

Pour ses réalisations exceptionnelles dans les domaines économique, social et politique, elle a reçu de nombreux prix et distinctions, dont le prix de distinction décerné par la Faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia en 1988, la médaille Édouard Montpetit de l'Université de Montréal, Prix Distinction en 1994 et Prix d'excellence Federated Press en 2003. En 2009, elle a reçu le titre d'Officier de l'Ordre national du Québec et en 2012, Officier de l'Ordre du Canada. En 2013, Mme Roy a été nommée l'une des 100 femmes les plus influentes au Canada et, en 2014, l'Insti-

tut des administrateurs de sociétés l'a nommée «Fellow». En 2015, le prix Marcel Côté du Forum des politiques publiques lui a été décerné pour son dévouement à la politique publique et son implication dans la communauté. En mai 2018, la Ville de Montréal a reconnu ses réalisations exceptionnelles et son dévouement envers la communauté en lui donnant le titre de commandeur de l'Ordre de Montréal.

Mme Roy a obtenu un baccalauréat en sociologie de l'Université de Montréal (1971). Elle détient une maîtrise (M. Sc.) en sociologie de l'Université du Wisconsin à Madison (1974) et y a fait des études de doctorat dans la même discipline.

*Hugues Beauregard,
responsable des conférences*

L'APRUM vous invite donc à cette midi-conférence au restaurant « Les fillettes », 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont), le **mercredi 19 février prochain à midi**. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là. Le prix du repas est fixé à environ **35\$ taxe et pourboire compris**. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas. Le faire est facile.

Deux moyens fort simples sont à votre disposition.

- * Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca
- * Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 19 février. » **Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant vendredi midi le 14 février. Mais pourquoi ne pas réserver votre place dès aujourd'hui?**

Hugues Beauregard, responsables des conférences

À venir

18 mars 2020: Mme Catherine Raymond, doctorante en Neurosciences sous la direction du Dre Sonia Lupien neuroscientifique en psychoneuroendocrinologie du stress nous entretiendra du sujet **Stress et Mémoire**.

15 avril 2020: Mme Guylaine Ferland Ph.D et professeure titulaire au département de Nutrition de l'UdeM, Chercheuse à l'Institut de Cardiologie de Montréal et Chercheuse Associée à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal abordera le sujet de **la prévention des troubles cognitifs par la nutrition**

Venez avec votre conjoint ou conjointe



Le Conseil de l'APRUM s'est prononcé en faveur d'ouvrir l'ensemble de ses activités aux conjoints et conjointes de ses membres. Ainsi nos portes sont dorénavant ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent participer en couple à nos conférences, repas et autres activités sociales.

Bienvenue et au plaisir de vous compter parmi nous.

LA RUBRIQUE «À L'HONNEUR» DES « NOUVELLES DE L'APRUM»

L'idée principale de la rubrique «À l'honneur» est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeurs et professeurs retraités à l'Université de Montréal. Nous ne disposons toutefois pas de moyens fiables et systématiques pour repérer à travers les nouvelles le nom des personnes susceptibles de figurer dans la présente rubrique. Nous avons donc besoin de la collaboration de nos membres.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état dans ces pages, de cet honneur qui échoit à un des nôtres.

Exceptionnellement toutefois, un tel honneur pourra aussi concerner une personne autre qu'un professeur ou une professeure lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

SVP nous transmettre l'information à aprum@assoc.umontreal.ca ou à gilles.rondeau@umontreal.ca

Merci de votre précieuse collaboration.

Gilles Rondeau
Responsable de la rubrique «À l'honneur»



Deux professeurs retraités de l'Université de Montréal honorés pour leur contribution.

Récemment deux de nos collègues se sont vus décerner des honneurs en reconnaissance de leur apport à la société dans leur domaine d'expertise comme universitaires et comme citoyens engagés.

Pierre Lalonde et **Yvan Bordeleau** ont reçu des honneurs prestigieux. Le premier a reçu le prix excellence du Collège des médecins alors que le second s'est vu décerner la médaille de l'Assemblée nationale.

«À L'HONNEUR»

Pierre Lalonde m.d.

Notre collègue, professeur émérite au département de psychiatrie de la faculté de médecine où il a œuvré comme chercheur et professeur a été récipiendaire du **prix Excellence 2019 du Collège des médecins** du Québec.



Le Collège des médecins du Québec décerne annuellement deux prix à des médecins qui se sont distingués dans l'exercice de leur profession. Ces prix seront remis aux lauréats lors du colloque annuel du Collège qui se tient en octobre ou en novembre chaque année.

Le **Prix d'excellence** est remis à un médecin qui, par ses réalisations exceptionnelles de



clinicien, de chercheur ou de professeur, fait une différence dans la communauté médicale par son apport hors du commun à l'évolution de sa profession.

Ce prix lui a été remis le 1^{er} novembre dernier et marque sa contribution comme clinicien, enseignant et chercheur en psychiatrie. Voici ce que l'Université de Montréal a dit de Pierre Lalonde en 2014 lorsqu'elle lui a remis l'éméritat.

« Clinicien réputé au sein du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal, Pierre Lalonde se distingue par l'approche originale qu'il a mise au point dans la relation thérapeutique avec le patient. À l'Hôpital Louis H. Lafontaine (aujourd'hui l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal), il a institué un programme extrêmement novateur centré autour du sujet. Dans le cadre de ce programme Jeunes Adultes, le Dr Lalonde coordonne les interventions d'une équipe multidisciplinaire offrant traitement et réadaptation à des jeunes souffrant de schizophrénie ainsi qu'à leur famille. Ce programme contribue à fixer de hauts standards de soins pour la schizophrénie, tant au Québec que dans la francophonie.

Médecin spécialiste engagé, ce diplômé de l'Université de Montréal est professeur titu-

laire depuis 1993. Il s'intéresse essentiellement à trois volets en psychiatrie : les soins, l'enseignement et la recherche. Sa vision humaniste et ses vastes connaissances lui ont valu l'attribution de nombreux prix, dont le prestigieux prix Heinz E. Lehmann d'excellence en psychiatrie, de l'Association des médecins psychiatres du Québec.

Excellent communicateur, il a su conjuguer de nombreuses responsabilités d'enseignant et d'administrateur. Il jouit d'une grande renommée auprès du public par ses conférences, ses formations, ses participations à divers congrès et ses multiples écrits. Son ouvrage majeur **Psychiatrie clinique : approche bio-psycho-sociale** » a obtenu, en 2003, le prix spécial du ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport du Québec.»

«À L'HONNEUR»

Yvan Bordeleau, département de psychologie



Le 7 mai 2019, Yvan Bordeleau a reçu la **Médaille de l'Assemblée nationale du Québec** des mains du président actuel, monsieur François Paradis, pour avoir assumé la présidence de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec de 2016 à 2018. Yvan Bordeleau a été, professeur à l'École des hautes études commerciales (HEC) de 1968 à 1970, professeur titulaire au Département de psychologie de 1970 au 1989 où il occupe le poste de directeur de ce Département de 1987 à 1989. Il entreprend ensuite une carrière politique à l'Assemblée nationale du Québec à titre de député de la circonscription de l'Acadie durant plus dix huit années.

En 2007, il se retire de la politique active et publie deux livres portant sur la démocratie : *La démocratie, une affaire de tous - Redécouvrir le vrai sens de la vie politique* (2012) et *Le citoyen éclairé – Échapper à l'illusion des certitudes* (2016).



Un dernier ouvrage portant sur la crise actuelle de la démocratie sera publié en début 2020.

(Texte tiré de UdeM Nouvelles du 27 juin 2019)

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.

HOMMAGE AU PROFESSEUR GILLES FONTAINE



Nous avons appris le décès du professeur Gilles Fontaine le 5 novembre 2019.

Gilles Fontaine a fait ses études de premier cycle en physique à l'Université Laval (1969). Il a obtenu en 1974 son doctorat de l'Université de Rochester et il fut

professeur au Département de physique de l'Université de Montréal depuis 1977. Il était membre du Centre de recherche en astrophysique du Québec (CRAQ) et de l'Institut de recherche sur les exoplanètes (iREx). Il était également titulaire depuis 2000 de la Chaire de recherche du Canada en astrophysique stellaire.

M. Fontaine fut le récipiendaire de nombreux prix et distinctions, dont le prix Marie-Victorin en 1999, l'un des 14 Prix du Québec décernés annuellement par le gouvernement du Québec, le Prix Carlyle S. Beals en 2000 décerné par la Société canadienne d'astronomie (CASCA), ainsi que la Médaille de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes (ACP) en 2016 pour contributions exceptionnelles à la physique, et en particulier pour ses travaux exceptionnels mondialement reconnus dans les études théoriques et d'observation sur les naines blanches et les derniers stades de l'évolution des étoiles, dont d'importants apports à l'équation d'état des naines blanches et les études sur les étoiles compactes pulsantes, ainsi que la découverte d'une nouvelle catégorie de sous-naines pulsantes. Il fut également élu en 1992 Membre de la Société royale du Canada.

Digne héritier de la tradition d'excellence dans le domaine de l'astrophysique au Canada, M. Fontaine s'est distingué sur la scène internationale pour la qualité exceptionnelle de ses travaux de recherche en astrophysique stellaire,

particulièrement dans l'étude des phases finales de l'évolution stellaire (étoiles naines blanches et sous-naines), ces produits ultimes de l'évolution stellaire pour la grande majorité des étoiles. Il a non seulement jeté les bases d'une véritable théorie de l'évolution des naines blanches, mais il est aussi un des pionniers de leur utilisation comme cosmochronomètres indépendants des différentes composantes de notre galaxie. Il s'est également imposé comme chef de file dans le domaine de l'astérosismologie, cette méthode unique permettant de sonder la structure interne des étoiles par l'étude de leurs « tremblements d'étoile », en combinant à la fois observations et modélisation numérique. Auteur prolifique, M. Fontaine s'est aussi consacré de façon remarquable à la formation de scientifiques de grand calibre. Ayant bâti une équipe de recherche de renommée mondiale, M. Fontaine a pu attirer plusieurs étudiants étrangers pour les cycles d'études supérieures. Il a démontré de plus d'une façon être un enseignant hors pair et un excellent communicateur. Par ces actions, il a sans aucun doute suscité de nombreuses vocations scientifiques. Mentionnons finalement que l'astéroïde 2010 GF153, découvert en avril 2010 dans le cadre d'un sondage profond du télescope Wide Field Infrared Explorer (WISE) de la NASA, porte désormais le nom de (400811) Gillesfontaine.

En plus de ses qualités en recherche et en enseignement, M. Fontaine était un grand sportif (hockey, vélo) et un musicien accompli, comme en témoignent ses nombreuses participations au « Talent Show » organisé chaque année par les étudiants du Département de physique. Il fut un collègue exceptionnel et un ami cher pour tous ceux qui l'auront côtoyé.

*Pierre Bergeron
Professeur titulaire
Département de physique*

HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN-LOUIS TASSOUL



Le 21 janvier 2019, nous avons appris le décès de Jean-Louis Tassoul.

Jean-Louis Tassoul est arrivé au Département de Physique en septembre 1968 après des stages de formation avancée aux Universités de Chicago et de Princeton. Arrivé en tant que Professeur Assistant, il a rapidement été promu professeur agrégé (juin 1970) puis titulaire en juin 1975.

Le professeur Tassoul avait soutenu une thèse de doctorat intitulée « Sur la stabilité gravitationnelle de quelques configurations cylindriques en magnétodynamique » en 1964 à l'Université libre de Bruxelles. Elle a été publiée en deux parties dans les Annales d'astrophysique en 1963 et 1964.

Son épouse, Monique Crépin (1942-2017), était également astrophysicienne. Elle a fait sa thèse au Département de physique avec le professeur Gilles Beaudet et obtenu son Ph. D. en 1974. Elle l'a publiée en 1975 dans l'*Astrophysical Journal*. Quoiqu'elle n'ait jamais obtenu de poste, elle a fait de la recherche en astrophysique à temps plein. Elle (sous le nom de Monique Tassoul) a publié une quarantaine d'articles scientifiques dont un, qu'elle a publié seule, a été cité plus de 700 fois (selon la base de données de l'*Astrophysics Data System*).

Ensemble, Monique et Jean-Louis ont publié une vingtaine d'articles et un livre, « *A concise history of solar and stellar physics* » (Princeton University Press). Il s'agit d'un livre de vulgarisation scientifique mais de très haut niveau et que je recommande fortement.

Jean-Louis a publié deux autres livres, des monographies scientifiques, « *Theory of rotating stars* » en 1978 (Princeton University Press) et « *Stellar rotation* » en 2000 (Cambridge University Press). Le premier de ces deux livres a été, pendant de nombreuses années, la référence de base sur le sujet.

Il a de plus publié une cinquantaine d'articles. Personnellement, j'ai à plusieurs reprises utilisé dans mes propres recherches les résultats de travaux de Jean-Louis et Monique sur la circulation méridienne. J'ai pu en apprécier la grande qualité de même que la disponibilité de Jean-Louis pour expliquer les points délicats et m'en faciliter la disponibilité.

Jean-Louis Tassoul était très bon pédagogue. Son cours sur l'hydrodynamique et celui d'introduction à l'astronomie étaient très appréciés des étudiants. Il a aussi fait de nombreuses conférences de vulgarisation à l'Université et au Planétarium.

En conclusion, Jean-Louis et Monique Tassoul étaient tous deux des chercheurs remarquables dont les travaux ont fortement contribué au rayonnement du Département de physique et dont j'ai beaucoup apprécié la collaboration et l'amitié.

Georges Michaud
Professeur émérite
Département de physique

HOMMAGE AU PROFESSEUR BENOÎT BÉGIN



Nous avons appris le décès de M. Benoît Bégin survenu le 12 janvier 2018.

Né à Trois-Rivières, Québec, Benoît a étudié au Collège Mont Saint-Louis à Montréal et à l'Université Laval à Québec avant de poursuivre, à la fin des années 1940, des études de maîtrise en architecture de paysage et en urbanisme à l'Université Cornell. À la fin de ses études, il a travaillé pendant un an à la Commission de la capitale nationale. Une bourse d'étude lui permet ensuite un séjour d'un an à l'Université de Delft au Pays-Bas.

De retour au pays, il ouvre un modeste bureau au sous-sol de la résidence familiale à Trois-Rivières. Les débuts sont difficiles dans un Québec qui accorde peu d'importance aux disciplines liées à l'aménagement du territoire. En 1956, l'urbaniste Georges Robert se joint à l'agence, à qui sont confiés de nombreux mandats d'urbanisme et d'architecture de paysage, notamment dans la région trifluvienne. Au milieu des années 1960, l'agence, à laquelle s'est joint l'architecte paysagiste Georges Daudelin, est impliquée dans le projet du centre civique de Trois-Rivières, un des projets phares de l'époque pour lequel la Ville de Trois-Rivières recevra, en 1971, le prestigieux prix Vincent-Massey en aménagement urbain.

Pionnier de l'urbanisme québécois, Benoît Bégin est cofondateur, en 1957, de l'Association des urbanistes de la Province de Québec (AUPQ), devenu la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec (CPUQ) en 1963 et l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) en 1994. Il en est président de 1957 à 1959 et de 1961 à 1965. En 1965, il est cofondateur de l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), dont il possédait le sceau #2.

En 1961, il participe à la fondation de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, premier programme en langue française au Québec dans cette discipline, en devenant son premier directeur, poste qu'il occupera pendant 2 ans. Il y poursuit ses enseignements jusqu'en 1968, année de création de la Faculté de l'aménagement. Il est dès lors associé au programme d'architecture de paysage qui est lancé la même année et qui relèvera, à compter de 1978 de l'École d'architecture de paysage. Il y enseignera jusqu'à sa retraite en 1988.

Benoît Bégin a agi comme consultant auprès de la Commission de la Capitale nationale à Ottawa pendant plus de 10 ans, ainsi que sur de nombreux autres comités aviseurs. Il a siégé au conseil d'administration de l'Institut canadien des urbanistes (ICU) de 1962 à 1968. En 1967, il a été responsable, à titre de président de l'Institut, de la tenue à Montréal d'un important congrès qui a réuni des membres de l'association, ainsi que ceux de la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec (CPUQ) et de l'American Institute of Planners (AIP).

Il s'est mérité de nombreuses reconnaissances: Fellow de l'Association des architectes paysagistes du Canada (1981), membre honoraire de l'AAPQ, membre émérite et gagnant de la médaille du Mérite de l'OUQ (1981). Mais la distinction dont il était le plus fier aura été la désignation, en 2014, d'un parc de sa ville natale à son nom.

En 2017, Benoît Bégin faisait un important don testamentaire à l'Université de Montréal, une Institution qui lui était restée très chère.

*Gérard Beaudet
Professeur titulaire
en collaboration avec
Ronald Franklin William
Professeur honraire
Faculté de l'aménagement*

HOMMAGE AU PROFESSEUR MICHEL M. CAMPBELL



Michel M. Campbell a débuté sa carrière à l'Université de Montréal en 1969 dans le contexte de la récente intégration de la Faculté de théologie sur le campus (1968). Il fut parmi les premiers laïcs à y enseigner. Spécialiste en sciences des religions et en théologie pratique, il détenait un doctorat en philosophie de l'Università Cattolica del Sacro Cuore (Milan).

Au cours de sa carrière à la Faculté de théologie, il a contribué activement au développement du secteur de la théologie pratique et de la praxéologie pastorale, méthode d'analyse proche parente de la recherche-action, qui a connu un important rayonnement national et international et contribué à la formation de nombreux intervenants œuvrant dans de divers secteurs d'activités.

Michel M. Campbell était animé d'un parti-pris pour les marginaux et les laissés pour compte de la société. Cet engagement colorait non seulement ses enseignements mais se traduisait également par une activité bénévole au sein de l'Association des rencontres culturelles avec les détenus (ARCAD) ainsi que dans le cadre de l'organisation Sentiers de foi organisme vouée à la rencontre avec les personnes issues de divers horizons de croyances.

Homme de culture et d'ouverture à la diversité, il vouait un attachement particulier pour l'Inde et ses traditions spirituelles. Membre actif de l'assemblée universitaire pendant de nombreuses années, il fut aussi engagé au sein du SGPUM. Cet engagement syndical s'est de plus traduit par son implication au sein de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université dont il fut le président fondateur. Tout au long de sa carrière, il a été un ardent défenseur de la liberté académique. Michel M. Campbell a pris sa retraite le 1^{er} septembre 2004.

Michel M. Campbell est décédé le 19 mai 2019. Il était le conjoint de Marie-Andrée Roy, professeure au Département de sciences des religions de l'UQAM.

Michel fut l'un de mes premiers professeurs lors de mes études de baccalauréat. Il a dirigé mes travaux de recherche doctorale. Nous avons ensuite été collègues et, lors de sa prise de retraite, j'étais alors son doyen. Comme professeur, collègue et ami, il a marqué profondément ma vie professionnelle mais aussi les différents moments de ma vie personnelle. C'est bien humblement que je lui rends hommage.

*Jean-Marc Charron
Professeur titulaire
Institut d'études religieuses
Faculté des arts et des sciences*

HOMMAGE AU PROFESSEUR ROMANO SALVADOR



Mr Romano Salvador est un pharmacien diplômé de la Faculté de Pharmacie en 1953 qui a obtenu son doctorat en pharmacie chimique de l'Université de Purdue (USA).

Il débuta sa carrière comme professeur à la Faculté de Pharmacie en 1959 et fut promu professeur agrégé en 1965 puis titulaire en 1969. Il a enseigné la pharmacie chimique et la chimie médicinale à de nombreuses générations de pharmaciens jusqu'à sa retraite en 1992. Il a été actif en recherche ayant contribué à la formation de nombreux diplômés au PhD. En outre, Mr Salvador a assumé plusieurs fonctions administratives comme secrétaire de la Faculté

(1965-68) puis comme vice Doyen de 1970 à 1976; il a également contribué au fonctionnement de divers comités facultaires et universitaires. Il était par ailleurs connu comme adepte de la culture maraichère, notamment celle des tomates et il s'y est adonné avec enthousiasme durant toute sa vie. Enseignant passionné, Mr Salvador est connu comme un professeur affable et jovial, qui a su susciter l'intérêt de la chimie médicinale auprès de beaucoup de pharmaciens diplômés de l'Université de Montréal. Le professeur Romano est décédé le 26 mai 2018.

*Huy Ong
Professeur associé
Faculté de pharmacie*



Les fonds philanthropiques
personnalisés

Changez le monde, à votre manière.

Concrétisez vos aspirations philanthropiques en créant votre fonds de bourse ou de recherche personnalisé. Ayez un impact tangible et durable dans l'écllosion de projets porteurs qui façonneront la société de demain.

L'avenir se réalise ici :
reseau.umontreal.ca/monfonds
monfonds@umontreal.ca
514 343-6111 poste 8832

Réseau
des **DIPLÔMÉS**
et des **DONATEURS**

Université 
de Montréal et du monde.

UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique aprum@assoc.umontreal.ca ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à :

aprum@assoc.umontreal.ca

VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE ? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale de la professeure ou du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois à compter du 1^{er} juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à

www.aprum.umontreal.ca

Vous trouverez sous la rubrique «La cotisation» le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à aprum@assoc.umontreal.ca ou laissez-nous un message téléphonique au **(514) 343-7635**.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal ([APRUM](#))

Je demande par la présente mon adhésion à l'[APRUM](#)

Nom et prénom(s)

Adresse à domicile

.....

Adresse courriel

Téléphone

Numéro matricule à l'UdeM.....

Date de prise de la retraite.....

Unité administrative (Faculté, école, département)

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées.....
.....

Signature _____ date : _____

SVP faire parvenir à

APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'[APRUM](#) demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.